



DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION D'UNE BENNE OU AUTRES TRAVAUX

**A retourner à la mairie complétée et signée 8 jours au moins avant le début
des travaux (à défaut, la demande ne pourra être traitée)**

Date de réception en mairie de Nay :

Nom / Etablissement : _____

Prénom : _____

Dénomination : _____ représenter par _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Téléphone fixe ___/___/___/___/___ Fax ___/___/___/___/___

Email : _____ @ _____

- **Surface d'occupation envisagée**

Largeur au sol (en mètre) _____ m Longueur au sol (en mètre) _____ m

Superficie de l'emprise en m² _____

Adresse : _____

- **Durée de l'occupation**

Début de l'occupation ___/___/2022

Fin de l'occupation ___/___/2022

Durée de l'occupation : matin après-midi journée

- **Implantation**

trottoir chaussée stationnement autre (préciser) : _____

- **Nature des travaux**

Toiture Façade Peinture Autres _____

Les travaux qui débiteront sans autorisation se verront suspendus dans les plus brefs délais et une amende sera infligée au pétitionnaire.

L'autorisation d'occuper le domaine public est accordée à titre personnel, de façon précaire et révo- cable.

Le pétitionnaire devra, s'il y a lieu, avoir obtenu le permis de construire ou la déclaration préalable prévu par le code de l'urbanisme et de l'habitation.

CASE À COCHER	OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION
<input type="checkbox"/>	Dépôt de matériaux sur le domaine public	1.16 €	M ²	Journée
<input type="checkbox"/>	Clôture de chantier, grillage, barrière	1.05€	MI	Journée
<input type="checkbox"/>	Stockage de véhicules pour chantier	15€	Unité	Journée
<input type="checkbox"/>	Stationnement de véhicules pour chantier	5.00€	Unité	Journée
<input type="checkbox"/>	Benne	15.75€	Forfait	Par tranche de 2 jours
<input type="checkbox"/>	Baraques de chantier	15.75€	Forfait	Par tranche de 2 jours
<input type="checkbox"/>	Moto pompe, compresseur, groupe électrogène	15.75€	Forfait	Par tranche de 2 jours
<input type="checkbox"/>	Grue mobile	52.50€	Unité	Journée
<input type="checkbox"/>	Barrage de chaussée pour chantier	73.50€	Forfait	Journée

DROITS DE VOIRIE – CHANTIERS ET DEMENAGEMENTS (Délibération N°2022-04)

• **Engagement**

J'atteste avoir qualité pour faire la présente déclaration.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration serviront au calcul de la redevance d'occupation du domaine public fixée par délibération du Conseil Municipal et réévaluée chaque année.

Je suis informé(e) que la redevance reste due même en cas d'annulation ou de réduction de période d'occupation du domaine public.



Date ___/___/___

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé ».

